

## Renforcement des capacités de contrôle et d'analyse pour améliorer la **sécurité de la chaîne alimentaire** au sein des pays de la **Façade Atlantique Africaine**

### EN BREF



#### DURÉE

36 mois  
2025 - 2027



#### BUDGET

€3.5 million (Service des instruments de politique étrangère - FPI de la Commission européenne)



#### METTEURS EN OEUVRE

Expertise France (metteur en œuvre principal), GIZ, France Vétérinaire International, Université de Liège  
Avec le soutien de l'UNICRI et du Centre commun de recherche de l'UE

### CONTEXTE

Dans la région de la Façade Atlantique Africaine, les infections et intoxications d'origine alimentaire constituent un **défi majeur de santé publique**. Chaque année, les denrées alimentaires contaminées provoquent un très grand nombre de cas de maladie et de décès en Afrique, touchant de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables.

Contrôler et protéger efficacement la chaîne alimentaire nécessitent une **approche globale et multi-sectorielle**, capable de renforcer les capacités de prévention, de détection et de gestion de crise. Or, ces mécanismes sont souvent défaillants ou insuffisants dans les pays de la région. En réponse à cela, les Centres d'excellence NRBC de l'UE ont lancé le projet 108 afin d'accompagner 10 pays partenaires dans le renforcement de leurs capacités juridiques, analytiques et de réponse aux crises, et de garantir à leurs populations un accès à une alimentation sûre et saine.

### OBJECTIFS

- 1 Développer et renforcer le **cadre juridique** et la connaissance des législations et normes alimentaires internationales, régionales et nationales relatives à la sécurité alimentaire, à la défense alimentaire et à la fraude alimentaire.
- 2 Renforcer les **capacités d'analyse** des pays partenaires et favoriser la **collaboration régionale/interrégionale**, en veillant à une participation et représentation accrues des femmes, afin de contribuer au contrôle visant à garantir la sécurité alimentaire.
- 3 Renforcer la **préparation aux situations d'urgence** afin de disposer de capacités d'intervention et de réaction efficaces face à une crise alimentaire.

### PAYS PARTENAIRES



Bénin



Cameroun



Gabon



Côte d'Ivoire



Libéria



Mauritanie



Maroc



Sénégal



Sierra Leone



Togo

## DOMAINES D'ACTION

Le projet 108 adopte une **approche globale** qui aborde trois domaines distincts mais étroitement liés :



### Phase 1: Diagnostic

- La 1ère phase (2025-2026) consiste en une **évaluation des dispositions juridiques, structures et ressources** des pays partenaires dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la défense et de la fraude.
- A partir de ce diagnostic, des **actions prioritaires** visant à optimiser le cadre réglementaire et les mécanismes de contrôle seront définies en collaboration avec les autorités nationales.
- Une **campagne de sensibilisation** ciblera les acteurs institutionnels, les professionnels et le grand public, avec une attention particulière portée aux femmes.

### Phase 2: Renforcement des capacités

- En 2026-2027, des **formations techniques et ateliers adaptés aux besoins** identifiés aideront les parties prenantes à renforcer leurs compétences en matière de risques alimentaires, de détection, d'inspection et de normes internationales.
- Des ateliers serviront à élaborer des **plans nationaux de défense alimentaire et de prévention de la fraude**.
- Des exercices régionaux sur table et sur le terrain testeront les **mécanismes nationaux de préparation aux situations d'urgence et de réponse aux crises**.

## L'INTÉGRATION DU GENRE

Une stratégie genre a été développée pour le projet, reposant sur 3 piliers : sensibilisation et renforcement des capacités des parties prenantes, intégration des considérations de genre dans les différents domaines d'activité, et mise en place de mesures visant à promouvoir la participation des femmes au P108.



[En savoir plus sur le Projet 108](#)



Gilles Bornert, Chef d'équipe  
[professeurbornert@gmail.com](mailto:professeurbornert@gmail.com)



[En savoir plus sur les Centres d'Excellence NRBC de l'UE](#)